

4. Obstacles aux investissements étrangers

Restrictions touchant la participation étrangère - La *Reserve Bank of India* (RBI) approuve maintenant automatiquement les investissements directs étrangers représentant une proportion maximale de 51 % de la participation dans 36 industries prioritaires. Pour les secteurs non prioritaires et pour les investissements étrangers sous forme de prise de participation dépassant le seuil des 51 %, chaque cas doit être étudié séparément. Six industries sont réservées au secteur public et, dans 15 autres, il faut obtenir des licences.

Transfert de fonds - Lorsqu'un projet d'investissement ou de transfert de technologie a été approuvé, les sorties de devises étrangères (dividendes, intérêts) peuvent normalement être faites librement, sauf pour les biens de consommation, pour lesquels tous les transferts doivent être équilibrés par des recettes en devises étrangères.

Rapatriement de capital - Le retrait d'une participation étrangère doit être approuvé par la RBI et se faire à la bourse. Pour les entreprises cotées, le prix de retrait correspond à la moyenne de leur cours en bourse pendant deux ans. Dans le cas des entreprises dont les actions ne sont pas inscrites et cotées en bourse ou des sociétés fermées, il revient à la RBI d'évaluer leur valeur d'après leur valeur d'actif nette et les revenus par action. Bien qu'il y ait peu de restrictions en théorie, le processus de retrait peut s'avérer long et ardu.

Plafond visant les fonds étrangers - En mai 1994, le gouvernement a limité à 2,5 milliards de dollars américains la somme que les entreprises indiennes peuvent recueillir sur les marchés internationaux sous forme de reçus de dépôts globaux (GDR) chaque année. Ces sommes ne peuvent être utilisées qu'à des fins précises, comme l'importation de biens d'équipement et le remboursement en devises des emprunts en cours. Ce plafond pourrait nuire à la disponibilité de fonds étrangers en Inde. En conséquence, on s'attend à ce que 130 entreprises indiennes recueillent sur les marchés plus de 9,0 milliards de dollars américains au cours de la prochaine année. Depuis que le gouvernement n'a pas réussi à lancer son émission VSNL d'une valeur de 1,2 milliard de dollars américains en mai 1994, plusieurs entreprises ont mobilisé jusqu'à 600 millions de dollars américains; vers le milieu de 1994, douze entreprises avaient reçu la permission de faire appel au marché.

5. Subventions aux exportations

Le premier budget présenté dans le cadre du programme de réforme, en 1991, a éliminé progressivement les subventions aux exportations les plus directes. Toutefois, les subventions indirectes comme la taxe sur les investissements, l'accès au crédit et les incitations à conserver les devises demeurent en place.